

**Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)
du 23 juin 2021
Société BUTAGAZ à Léviguen**

Liste des participants en annexe.

L'ordre du jour pour cette CSS était le suivant :

1. Présentation de l'exploitant (bilan de l'année 2020/2021)
2. Présentation des actions de l'inspection des installations classées
3. Questions diverses

La réunion se tenait en mairie de Léviguen et était présidée par Monsieur le sous-préfet.

En préambule, M. Pineau (ROSO) rappelle que les présentations faites au sein de cette commission ne sont pas diffusables, seul le compte rendu sera diffusé.

1. Présentation du bilan 2018 par l'exploitant

Les représentants de la société Butagaz de Léviguen introduisent leurs propos par la présentation de l'activité du site : il s'agit d'un site de stockage et de distribution de gaz de pétrole liquéfié, et en particulier de propane.

Le chef du dépôt explique que le site est alimenté par camions gros porteurs et que le propane est ensuite redistribué aux clients du département de l'Oise et des départements limitrophes (Somme, Aisne, Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis) par camions petits porteurs.

Il présente ensuite l'activité du site au cours de l'année 2020 : 11 766 tonnes (la période d'activité la plus chargée étant de novembre à avril avec une centaine de clients livrés quotidiennement).

La présentation reprend les différents items du système de gestion de la sécurité, à savoir la formation, la maîtrise des procédés et d'exploitation, la gestion des situations d'urgence, la gestion du retour d'expérience et les audits réalisés sur le site.

Le site n'a connu aucune situation d'urgence durant l'année 2020.

Un exercice POI a été réalisé le 30 novembre 2020 (nouvel exercice prévu en fin d'année 2021) et un exercice anti-intrusion a été organisé le 17 mai 2020, en lien avec la gendarmerie nationale.

2. Présentation de l'action de l'inspection

L'inspection réalisée en 2020 a porté sur l'item « gestion des performances » du système de gestion de la sécurité. Aucun écart réglementaire n'a été relevé et dix observations pouvant être assimilées à des pistes d'amélioration ont été formulées.

Il n'y a pas eu d'inspection sur le site de Butagaz au cours de l'année 2019.

L'inspection a également instruit des porter à connaissance.

Les points abordés sont :

- Le remplacement du gardiennage du site par une télésurveillance,
- La possibilité de réaliser le chargement de camions gros porteurs en plus du chargement de camions petits porteurs,
- La modification des moyens d'intervention incendie (implantation d'un nouveau réservoir incendie de 300 m³ portant ainsi la quantité d'eau totale disponible à 800 m³ et augmentation du débit des rampes d'arrosage sur les postes de chargement et déchargement).

L'instruction de ces points a fait l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire, en date du 27 mai 2021.

L'exploitant a transmis une notice de réexamen quinquennal de son étude de dangers en 2021.

Suite à son instruction, une lettre de relevé d'insuffisances a été envoyée par l'inspection et l'exploitant rédige actuellement sa réponse.

3. Questions diverses

M. Pineau demande s'il y a une interaction entre les zones d'effets du site et celles de la canalisation de gaz de l'Arc de Dierrey. L'inspection va se renseigner et apporter la réponse hors CSS.

M. Pineau demande à l'exploitant si des défaillances ont été constatées sur le matériel de détection de gaz présent sur le site.

La réponse est négative avec la précision que l'exploitant est satisfait des matériels en place.

Les élus présents se posent la question d'une interaction possible entre le site Butagaz et les unités de méthanisation voisines. Les zones d'effets du site ne s'étendent pas jusqu'aux parcelles accueillant les méthaniseurs.

M. Pineau demande si des plaintes des riverains ont été enregistrées. Les élus affirment que non.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Senlis

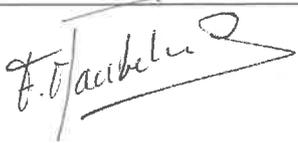


Jean-Charles GERAY

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
« BUTAGAZ » - Lévignen**

SEANCE DU 23 JUIN 2021 - 14H30

Feuille de présence

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
DAUBÉLCOUD Françoise	Conseillère municipale Lévignen	
MARSEILLE Carène	Dreal UD 60 Inspecteur ICPE	
MAHUT Cédric	BUTAGAZ Chef d'Unité d'Exploitation	
POUZIN Philippe	BUTAGAZ Responsable Metal et Reglementaire	
THERAIN Jean-Luc	chef de Dépôt de LEVIGNEN	
PINEAU Jean-Philippe	VP ROSO	
TOHMÉ HABIB	CONSEILLER MUNICIPAL	
MORLET Leaha	Sous Préfecture de SENLIS	
Jérôme Charles	Sous-préfet	